



# EUROTHIERACHE

*Info*



La lettre d'information de la Maison de l'Europe – Centre d'information Europe Direct Grande Thiérache

N° 8

## Jeunesse en action !!!



L'Agence française (INJEP) est chargée, au nom de la Commission Européenne, de la mise en oeuvre en France du Programme Européen Jeunesse en Action (PEJA) (2007-2013). Ce programme d'éducation non formelle s'adresse à tous les 13 à 30 ans. Aucune condition de formation ou de qualification n'est requise. Le PEJA concerne **31 pays européens** (pays "Programme"), **plus de 20 pays "Partenaires Voisins"** et des "Autres pays partenaires dans le reste du monde".



Riche en possibilités (5 grandes actions), il favorise les rencontres de groupes, l'envoi et l'accueil de jeunes volontaires dans différents pays et aide les jeunes à réaliser leurs projets collectifs. Il apporte également un soutien aux projets favorisant la participation active des jeunes à la vie de leur communauté et le dialogue avec les décideurs et les organisations de jeunesse... Le PEJA prévoit également des actions de formation et de soutien à l'attention des animateurs et structures de jeunesse pour permettre la faisabilité et développer la qualité des projets.



## JEUNESSE POUR L'EUROPE

L'action 1 du PEJA favorise la mobilité des jeunes de 13 à 30 ans. Elle permet d'établir un premier contact collectif avec la réalité européenne et d'intensifier la participation active des jeunes à la vie de leur communauté.

Trois types d'activités possibles :

- Echange de Jeunes pour les 13-25 ans (action 1.1 du PEJA),
- Initiatives de Jeunes nationale et transnationale pour les 18-30 ans (possibilité d'extension aux 15-17 ans) (action 1.2 du PEJA),
- Les projets Jeunesse pour la Démocratie pour les 13-30 ans (action 1.3 du PEJA).

Les projets multi-mesures de l'Action 1 s'adressent aux bénéficiaires qui organisent plusieurs projets de type « action 1 » sur une période de 18 mois : ils peuvent présenter une seule proposition de projet combinant jusqu'à cinq activités de l'Action 1 du PEJA.



## SERVICE VOLONTAIRE EUROPEEN

Pour tous les jeunes de 18 à 30 ans,

Pour se sentir citoyen de l'Europe et se mettre au service d'un projet d'intérêt général.

Le Service Volontaire Européen permet de découvrir une autre culture et d'acquérir de nouvelles compétences.

Chaque projet de SVE fait l'objet d'un Contrat d'Activité conclu entre : les volontaires de 18 à 30 ans, une organisation d'envoi, une organisation d'accueil et une organisation coordinatrice (qui peut être une des organisations d'envoi ou d'accueil du projet global).



## JEUNESSE DANS LE MONDE

L'action 3 du PEJA vise à promouvoir le dialogue, la tolérance, la sensibilité interculturelle et la solidarité au-delà des frontières de l'Union européenne afin de lutter contre les préjugés et les stéréotypes.

Deux types d'activités sont éligibles :

- l'action 3.1 gérée par l'Agence française du PEJA (informations ci-dessous)
- l'action 3.2 gérée au niveau centralisé à Bruxelles, concerne les projets (échanges, formations et mise en réseau) avec les "Autres pays partenaires dans le reste du monde".

L'action 3.1 du PEJA gérée au niveau national comporte deux volets :

- Les échanges de jeunes avec les pays "Partenaires voisins".
- Les projets de formation et de mise en réseau avec les pays "Partenaires voisins".

Les projets de Service Volontaire Européen avec les pays partenaires voisins et ceux du reste du Monde sont gérés dans l'action 2 du PEJA.

## SOUTIEN AUX ACTEURS DE JEUNESSE (Action 4.3)

Pour les jeunes, les animateurs et les acteurs de jeunesse.

L'action 4.3 "Formation /Mise en réseau des personnes actives dans le secteur de la jeunesse" est une des 8 sous-actions de l'action 4 du PEJA . Elle permet de soutenir les activités directement liées aux actions du PEJA ou à ses objectifs et à renforcer la Politique européenne de Jeunesse. Elle est gérée dans les agences nationales du PEJA.

Il existe deux volets dans l'Action 4.3 du PEJA :

- les activités et projets à l'initiative des organisations
- les activités et projets à l'initiative des Agences nationales européennes (plan de formation et de coopération)

## COOPERATION POLITIQUE EUROPEENNE DANS LE DOMAINE DE LA JEUNESSE

L'action 5 du PEJA vise à contribuer à promouvoir la coopération européenne dans le domaine de la jeunesse et à encourager l'échange de bonnes pratiques entre les administrations et les décideurs politiques à tous les niveaux.

Trois types d'activités sont éligibles dont l'action 5.1 gérée par l'Agence française.

Il existe deux volets dans l'Action 5.1 du PEJA :

- les Séminaires Européens
- les Séminaires Nationaux

### Maison de l'Europe de la Grande Thiérache - Centre d'information EUROPE DIRECT

2, rue Saint-Louis F-59610 FOURMIES

T : (33) 03 27 60 50 28 F : (33) 03 27 60 50 30

Courriel : eurothierache1@aliceadsl.fr

Responsable de la rédaction : Stéphane LIBERT (I.P.N.S.)

# L'ACTUALITE

## Dernières minutes...

**Des pièces de 10 et 25 euros sèment le trouble chez les commerçants :** de nouvelles pièces de 10 et 25 euros qui viennent d'être mises en circulation, sèment le trouble chez les commerçants qui estiment ne pas avoir été suffisamment informés.



**De plus en plus de producteurs de lait rallient la mobilisation européenne :** ils refusent de travailler à perte et veulent une régulation du marché au niveau européen. Pour sensibiliser l'opinion, ils projettent de donner du lait sur les marchés de l'Avesnois. La FNSEA croit en l'autorégulation des production en lait afin d'obtenir de meilleurs prix à la prochaine saison. Mais pour d'autres, « si on régule seulement en France, cela ne sert à rien. Le problème est européen et c'est là qu'il faut agir ». Pour eux, l'Europe n'entendra leurs revendications que si la profession se mobilise en masse. L'ultime moyen de pression de l'APLI, c'est la grève du lait. « On va remettre un projet concret avec nos revendications à Mariann Fischer Boel, Commissaire européen à l'Agriculture. Si elle ne suit pas, ce sera la grève du lait ».

**A la PJ de Lille, un officier anglais renforce la coopération entre polices :** la criminalité n'a pas de frontières et les polices s'adaptent. A la PJ de Lille, 3 officiers étrangers (un belge, un néerlandais et un anglais) facilitent l'échange d'informations.



**La grève européenne imminente : des éleveurs donnent du lait :** ils en parlent depuis février avec des pincettes, parce que le procédé fait débat. Pourtant, pour nombre de producteurs, ce moyen apparaît aujourd'hui comme la seule solution : la grève et le don du lait « pour reprendre le pouvoir sur la production ». Ainsi, 400 litres de lait ont été distribués sur les marchés de l'Avesnois, avant une grève européenne prévue pour septembre. Les revendications sont claires : « on veut un prix du lait identique dans tous les pays et le mouvement ne s'arrêtera que quand ce sera le cas : la France ne sera qu'un département européen ».



Commission européenne

